

SEJOUR A MOMERES DE BERNADETTE SOUBIROUS

Automne 1864 (Lundi 3 octobre au samedi 19 novembre 1864)

Le lundi 3 octobre 1864 Jeanne Védère accompagnée de ses parents rend visite à sa cousine germaine, Bernadette Soubirous, alors âgée de 20 ans qui est à l'hospice de Lourdes. Cette visite imprévue va déboucher sur une demande adressée à la supérieure : la possibilité d'amener avec eux pour quelques jours, sa cousine à Momères. C'est avec une immense joie que Bernadette accueille cette nouvelle. La supérieure, soucieuse de l'état de santé fragile et précaire de celle-ci, est réticente. Jeanne précise qu'il y a un médecin au village, Monsieur le docteur Peyramale, frère de monsieur le curé de Lourdes, « il la soignera si nécessaire ». La supérieure accorde trois jours pleins. Avant de quitter Lourdes Bernadette souhaite informer monsieur le curé et lui demander la permission. Celui-ci ajoutera douze jours supplémentaires.

Le mardi 4 octobre monsieur le curé de Lourdes rend visite à sa famille à Momères. Il dira à son frère médecin, habitant la maison familiale proche de l'église « si la petite n'est pas malade, son séjour pourra être prolongé ». Elle restera sept semaines du lundi 3 octobre au samedi 19 novembre 1864, (seule et unique vacances de sa vie).

Son séjour se déroula dans une atmosphère familiale chaude et accueillante. Au village, tout le monde souhaite la voir, la recevoir; souvent elle offre une photo, une image d'elle, quelquefois elle écrit de sa main P, P(priez pour) Bernadette.. Dans la famille Carrère, Bernadette est invitée à goûter et partager avec les petits voisins les crêpes préparées par Marie (1). Elle aime beaucoup jouer et plaisanter avec les enfants.

Sa cousine Jeanne (2) « complice et confidente » est institutrice à l'école de filles. Elle lui parle en français et l'aide ainsi à progresser. Pendant toute cette période, sa santé ne pose aucun problème. Le séjour, au dire de sa cousine est un « Oasis de bonheur ».

Les journées de Bernadette sont rythmées par la prière, le travail, la lecture et la méditation. Monsieur le curé de Lourdes, avant son départ pour Momères, lui a demandé d'assister tous les jours à la sainte messe, de faire une visite au Saint Sacrement, de réciter son chapelet, de communier trois fois par semaine. Elle viendra matin et soir à l'église.

Sa cousine Jeanne la trouve gaie et enjouée. Le docteur la croise souvent dans le village, Il constate sa joie de vivre et sa bonne santé. Il confirme à la cousine Jeanne, qui le souhaite, la prolongation du séjour de Bernadette. Son père François viendra à trois reprises lui rendre visite, il se rendra aussi au moulin Soubirous acheté par Joseph Soubirous, grand père de Bernadette, pour rencontrer quelques membres de sa famille. La cousine institutrice l'emmène avec elle à l'école (cela lui plaît beaucoup), Malheureusement, les curieux, les importuns dérangent la vie scolaire, la maîtresse se résigne à la laisser à la maison avec ses parents.

Monsieur Dufour, photographe et éditeur, ayant un studio à Tarbes, a été l'un des premiers à l'avoir photographiée, à avoir réussi un cliché agenouillée à la grotte en extase. Il entretient des relations privilégiées avec le clergé. Le lundi 17 octobre, il vient à l'école chercher Bernadette pour une séance de photos. « Je suis bien fâchée monsieur, objecte l'institutrice, je ne peux la laisser partir, Monsieur le curé de Lourdes m'a confié Bernadette avec la recommandation de ne jamais la laisser seule et de l'accompagner partout. Il me faut la permission de Monsieur le curé et de Monseigneur »; J'ai tout ce que vous désirez ! lui dit-il et sort de sa poche les autorisations.

« Je ne pourrai y aller que jeudi, la classe a repris, rétorque l'institutrice; j'ai besoin d'une permission de monsieur l'inspecteur ! ». Le lendemain matin à 11 heures, le photographe se présente à l'école avec une lettre de monsieur l'inspecteur qui autorise cette absence. Il précise, qu'il lui donne la permission pendant tout le temps que Bernadette restera chez elle, de prendre les jours qu'elle voudra à la condition qu'elle amène Bernadette à l'inspection pour la lui présenter.

Le photographe demande à Jeanne Védère de faire habiller Bernadette avec ses plus beaux habits, « S'il ne me trouve pas assez belle, dit lui qu'il me laisse ici ! qu'il se contente de mon costume, je ne mettrai pas une épingle de plus ! ». Cette séance de photos où plusieurs clichés furent pris va élargir et enrichir le stock du photographe.

Gr. Aut. 2

Le 19 novembre 1864, Jeanne Védère qui s'était portée responsable de sa cousine auprès de monsieur le curé, la raccompagne jusqu'au presbytère de Lourdes. Jeanne rendit sa cousine en meilleure forme.

L'accueil des habitants de Momères, l'amitié des enfants, de ses cousins et cousines lui avait réussi. Point n'avait été question de sa santé pendant son séjour.

Monsieur le curé traversait alors ses premiers soucis de bâtisseur. Il évoqua le souvenir des temps où Bernadette lui avait demandé de bâtir une chapelle. Selon la convention passée avec l'évêché, la vente des photographies et images (déjà vendues par milliers) dégagait quelques bénéfices. Ceux-ci allaient pour partie au photographe, pour partie au financement de la construction de la chapelle érigée sur le rocher de Massabielle.

Moins de deux semaines après son retour à Lourdes, c'est la rechute, Bernadette doit s'aliter jusqu'à la fin janvier 1865.

Le 4 juillet 1866, à l'âge de 22 ans elle quitte Lourdes pour sa vie religieuse, elle rejoint le couvent St Gildard, maison mère des soeurs de Nevers à Nevers. Cette Congrégation de soeurs qui l'avait accueillie à Lourdes vers l'âge de 14 ans afin de la soigner et de l'instruire. Elle y décèdera le 16 avril 1879, à l'âge de 35 ans.

- (1) Marie Carrère, arrière grand mère de madame Odette Mailhes qui conserve quelques exemplaires de photos et images
- (2) Présente à la grotte parmi les habitants de Lourdes le 25 mars 1858 (16ème apparition) le jour où la Vierge annonça en patois son nom « qué soy éra Immaculada Concepciou »,

Gérard BOR